

Le chef d'état-major des armées a été [auditionné le 11 juillet 2012](#). Conseiller militaire de l'autorité politique, il est le commandant des opérations militaires sous l'autorité du Chef des armées et responsable de la programmation militaire.

### Quelles sont les informations à retenir de cette audition ?

- Les dépenses militaires mondiales ont augmenté de 50% ces dix dernières années. Le monde réarme, mais l'Europe désarme en consacrant seulement 1,6% de son PIB à ses dépenses de défense, à comparer aux 5% des États-Unis et aux chiffres imposants de la Chine (Le [rapport annuel 2012 du département américain de la défense](#) annonce une fourchette de 97 à 146 milliards d'euros en 2011, avec une augmentation annuelle « à deux chiffres » d'ici 2015).
- La modernisation de la dissuasion nucléaire est totalement financée à ce jour. La France dépense annuellement environ 3,4 milliards d'euros et cela recouvre tout, jusqu'au démantèlement des armées obsolètes.
- Sont engagés ou sont en alerte aujourd'hui 30 000 militaires : environ 8 000 dans une vingtaine d'opérations extérieures menées dans un cadre national ou multinational ; 4 700 militaires à l'étranger, en mer ou à terre, au titre des accords de défense, du dispositif prépositionné et des actions de coopération ; 8 300 militaires outre-mer au titre de nos forces de souveraineté ; 2 300 mobilisés en permanence pour la protection du territoire national ; les militaires contribuant à la mise en œuvre permanente de la dissuasion nucléaire dans ses deux composantes, à la mer ou en alerte dans leurs unités, ainsi que celles et ceux prêts à partir dans le cadre des dispositifs de réaction rapide (5 000).
- La plus grande partie des restructurations territoriales aura été réalisée à la fin de l'année 2012 (voir [rapport d'information du Sénat du 11 juillet 2012 sur la mise en place de la réforme des bases de défense](#)). Plus de 32 000 postes ont été supprimés et les forces armées sont en avance sur la trajectoire prévue. Il reste 16 000 postes à supprimer (ou plutôt 17 000 si je me réfère au rapport du Sénat).
- La réforme ne produit pas encore toutes les économies attendues. Les gains sont attendus au plus tôt à partir de 2013. Les crédits affectés à la maintenance des matériels, aux rémunérations et charges sociales, au fonctionnement des bases de défense ont été sous-estimés lors de l'établissement de la LPM ou ont été « l'objet d'abattements manifestement trop volontaristes ». Le ministère de l'économie et des finances est mis en cause pour la sous-dotation systématique en matière de rémunérations et charges sociales.

### Quel est l'état des armées selon le chef d'état-major des armées ?

- La mission « Défense » contribue aux efforts financiers de l'État. Cependant les choix seront conséquents. L'unité de temps des programmes d'armement et des ressources humaines est de la dizaine d'années. « Or, la guerre ne se prévoit pas toujours et la guerre que l'on imagine est rarement celle que l'on fait ».
- Le contrat de projection de 30 000 hommes n'est pas atteignable en l'état, qu'il soit en forces cumulées pour plusieurs opérations ou pour une opération majeure.
- La cohérence des armées est mise à mal dans le domaine des équipements. certains

sont notoirement insuffisants ou d'une conception suffisamment ancienne pour que leur modernisation, leur entretien ou leur mise aux normes d'exploitation actuelles deviennent très coûteuses. La disponibilité des matériels devient fragile.

- Il est de plus en plus difficile de concilier l'engagement opérationnel et un entraînement de qualité qui est pourtant un gage de succès militaire. Il est également l'un des moteurs du moral, surtout en période de réforme.
- Le moral des armées est en effet au seuil d'alerte. Les inquiétudes sur l'avenir sont fortes, d'autant que la situation de la majorité des effectifs militaires est précaire. 65 % des militaires sont des contractuels. Le moral s'en trouve fragilisé. La conduite de la transformation devient de plus en plus difficile.
- L'envie des Européens pour une défense commune reste faible et finalement peut relativiser les collaborations avec le Royaume-Uni et l'Allemagne même si elles doivent être recherchées. Cela fait des années que l'on essaie de déployer, sans succès, la brigade franco-allemande en Afghanistan.

### Que puis-je en déduire ?

- Le CEMA met effectivement le pouvoir politique devant ses responsabilités. Les forces armées françaises sont à la croisée des chemins. L'enjeu est la capacité à agir en toute autonomie si le gouvernement français l'exigeait ou de ne plus en être capable, en synthèse être dépendant ou non de nos alliés.
- C'est aussi l'impression que les choix budgétaires faits ou imposés n'ont pas forcément été « honnêtes » dans leur élaboration.
- Les chiffres en effectifs sont aussi éloquents. La Force océanique stratégique (FOST) est mise en œuvre par 3 200 marins, effectif équivalent à celui des agents municipaux d'une ville comme Montpellier. L'effectif de l'armée de l'air est équivalent à celui de la RATP. Le groupe PSA pèse en effectifs deux fois plus que l'armée de terre.
- Enfin et surtout la qualité des militaires, leur formation, leur entraînement sont essentiels à l'efficacité opérationnelle. Or celle-ci apparaît comme menacée par une transformation que le ministère de la défense ne sait sans doute pas achever compte tenu des graves implications sur les capacités opérationnelles futures.